

LISTE DES SOUS-CONSERVATEURS ET CORRESPONDANTS BANCAIRES DE SGSS

La conservation des actifs du FCP peut être déléguée par le dépositaire et conservateur. A ce titre, le dépositaire et conservateur (i) s'assure que le sous-conservateur est bien habilité en vue de l'administration et de la conservation d'instruments financiers et (ii) contrôle les opérations effectuées.

Les titres financiers, inscrits en compte au nom de l'OPC dans les livres du dépositaires-conservateur et déposés à l'étranger, sont conservés sur des comptes ségrégués ouverts au nom du dépositaire-conservateur et, sauf exception imposée par la réglementation locale, dans les livres de sous-conservateurs mentionnés dans la liste ci-dessous.

En cas de changement du réseau de sous-conservateurs ou de correspondants bancaires, une notification sera adressée par le dépositaire-conservateur à la société de gestion Ellipsis AM.

La liste des sous-conservateurs figurant ci-dessous est exhaustive, les OPC gérés par Ellipsis AM n'ont donc pas recours à l'ensemble de ces sous-conservateurs pour la conservation de leurs actifs. Il convient de rapprocher cette liste de la zone géographique d'investissement des OPC (ex. : un OPC intervenant sur les marchés des pays membres de l'OCDE aura vocation à avoir recours aux sous-conservateurs de pays tels que l'Allemagne, la Belgique, le Canada, l'Islande, la Norvège, le Royaume-Uni ou encore la Suisse).

Pour accéder à la liste à jour des sous-conservateurs et correspondants bancaires de la Société Générale merci de vous rendre sur le lien : <https://www.securities-services.societegenerale.com/fr/nous-connaître/chiffres-cles/rapports-financiers/>